



ETAT DES LIEUX 2019 DU BASSIN REUNION

PREAMBULE



Réalisé avec le soutien de l'AFB

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Véritable outil de planification de l'eau à l'échelle du bassin hydrographique, le schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau, SDAGE, fixe les orientations fondamentales en faveur d'une gestion équilibrée de la ressource en eau entre tous les usagers (citoyens, agriculteurs, industriels, ...) avec des ambitions environnementales et des échéances pour améliorer l'état des eaux de surface, des nappes phréatiques et des eaux littorales.

L'élaboration du SDAGE s'appuie sur la réalisation d'un **état des lieux**, qui permet de dresser un diagnostic de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la ressource en eau à partir :

- des caractéristiques du bassin
- de l'état des masses d'eau
- de la synthèse des pressions et des impacts issus des activités humaines,
- d'une analyse économique des utilisations de l'eau,
- d'une estimation du risque de non-atteinte des objectifs de bon état.

Pour La Réunion, l'état des lieux 2019 permet d'affiner le diagnostic d'un territoire en constante mutation. Il souffre encore d'un manque de connaissance pour certaines activités anthropiques et de leurs incidences sur l'eau.

L'état des lieux 2019 est composé de plusieurs chapitres qui peuvent s'aborder de manière indépendante :

1. Préambule : l'état des lieux dans la Directive Cadre sur l'Eau
2. Caractérisation socio-économique des usages de l'eau du bassin Réunion
3. Description et état des masses d'eau cours d'eau
4. Description et état des masses d'eau souterraine
5. Description et état des masses eaux de transition
6. Description et état des masses d'eau plan d'eau
7. Description et état des masses d'eau côtières
8. Analyse des pressions et des impacts de l'assainissement collectif
9. Analyse des pressions et des impacts des activités agricoles
10. Analyse des pressions et des impacts de l'assainissement non collectif
11. Analyse des pressions et des impacts du ruissellement urbain
12. Analyse des pressions et des impacts industriels
13. Analyse des pressions et des impacts des prélèvements des eaux de surface
14. Analyse des pressions et des impacts des prélèvements des eaux souterraines
15. Analyse des pressions et des impacts de la continuité écologique
16. Analyse des pressions et des impacts des altérations hydromorphologiques
17. Analyse des pressions et des impacts de la pêche, du braconnage et des activités de loisirs ou assimilés
18. Inventaire des émissions
19. Registre des zones protégées
20. Analyse prospective des évolutions des pressions et des enjeux à l'horizon 2027
21. Récupération des coûts
22. Evaluation du risque de non atteinte des objectifs environnementaux à l'horizon 2027
23. Synthèse

Réalisé sous l'égide du Comité de l'eau et de la biodiversité, l'état des lieux vise l'information des acteurs du bassin sur les enjeux économiques de l'utilisation de l'eau, l'état de santé des masses d'eau et le niveau des pressions et des impacts issus des activités humaines ; en vue de la définition des orientations qui permettront de satisfaire les grands principes d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des objectifs de qualité et de quantité pour chaque masse d'eau du bassin sur le cycle de gestion 2022-2027.

L'élaboration du cycle de gestion 2022-2027 consistera à définir les objectifs d'état souhaités des masses d'eau et les actions à mettre en œuvre pour les atteindre, dans un

contexte de transfert de compétences de la gestion de l'eau, de l'assainissement, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations vers les collectivités intercommunales tout en en tenant compte des effets du changement climatique.

Sous le pilotage de l'équipe projet constitué de l'Office de l'eau et de la DEAL, ce diagnostic est cadré par une méthodologie nationale ; par nature technique, ce travail est consolidé par une expertise territoriale afin de prendre en compte la réalité du bassin réunionnais.

Une concertation locale active a permis un ajustement au mieux du diagnostic. Dans ce cadre, un certain nombre d'échanges ont eu lieu avec les acteurs du territoire notamment au travers d'ateliers de travail avec les gestionnaires de l'eau et des milieux aquatiques et lors des commissions locales de l'eau.